RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST

Etterbeek

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12457

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Chaussée de Wavre 641

Objet de la demande : régulariser le changement d'affectation d'un commerce en équipement (cabinet médical) avec salle d'attente au sous-sol

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :
PRAS : zones d'habitation, espaces structurants
Identifiant GML :**VM_A60_PPAS_FR.fid-a541565_1979cd06604_-1b46**
Type arrêté : **Ord. 91 - Arrêté PM Tot**
Référence spécifique : **ETT_0018_005_B**
Objet : **BLOC 600ppa relatif a la partie de l'ilot 600 longeant la chaussee de wavre, l'avenue e. pirmez, les rues de chambery et baucq**
Date arrêté : **1992-11-12**
Référence NOVA : **05/PPAS/166816**

Motifs principal(aux) de l'enquête :
application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)

L'enquête publique se déroule du 06/10/2025 au 20/10/2025.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 04 novembre 2025, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : https://openpermits.brussels/

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (**urbanisme@etterbeek.brussels**) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 20/10/2025** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 16/09/2025

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.